

**ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES SIGNATAIRES DE CE DOCUMENT**  
*(liste non exhaustive qui se complète au fur et à mesure des prises de position des Bureaux et/ou CA)*

*Fédération CORREZE environnement, Fédération Limousin Nature Environnement, Sources et Rivières du Limousin, Réfléchir et Informer sur la STEP (Station de transfert d'Energie par Pompage) de Redenat, Association de Défense de l'Environnement de la Xaintrie, Turenne Environnement,*

## **STEP de REDENAT : une aberration énergétique et écologique**

### **QUEL PROJET ?**

Il s'agit de la création d'une retenue d'eau et d'une station de transfert d'énergie par pompage de l'eau dans le barrage du Chastang sur la Dordogne. Le projet s'étend sur 500 ha et noierait 300 ha de bois, prairies et zones humides... en utilisant l'électricité nucléaire en "heures creuses" pour monter l'eau, pour ensuite la turbiner en heures de surconsommation d'électricité (au lieu de limiter les pointes) et la renvoyer via des lignes à très haute tension.

La STEP de Redenat est malheureusement inscrite comme projet d'intérêt général dans le SDAGE Adour-Garonne, sur la base de données de 1982, date à laquelle ce projet avait été abandonné car jugé non rentable

### **LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIETAUX**

#### **1) Perte irréversible de biodiversité:**

La Dordogne est reconnue par l'UNESCO comme Réserve Mondiale de la Biosphère. Une partie du territoire est d'ailleurs classée en site NATURA 2000 (Zone de Protection Spéciale) et trame verte (réservoir de biodiversité) dans le Schéma Régional de Coéherence Ecologique (SRCE). La zone abrite d'ailleurs un grand nombre d'espèces d'oiseaux rares à l'échelle européenne (Zone de chasse de l'Aigle botté, du Circaète Jean le blanc, du Milan royal...) . Le projet de plan d'eau de 300 ha et 38 millions de m<sup>3</sup>, noierait des zones humides, prairies et bois, et détruirait purement et simplement l'ensemble de la biodiversité associée à ces milieux.

#### **2) Modification de l'environnement de la rivière et de la zone de la retenue:**

S'il était réalisé, ce projet engendrerait un vrai risque de modification de l'environnement global de la rivière avec hausse de la température moyenne et processus d'eutrophisation, et donc dégradation de la qualité de l'eau sur tout l'aval de la rivière, avec un fort impact sur l'habitat notamment des saumons en aval. Une dégradation locale des conditions climatiques (brouillards, humidité, moisissures) est certaine. Le niveau des eaux dans la retenue de Redenat et dans le lac de barrage de Chastang varierait énormément (marnage) et très rapidement lors de la vidange de la retenue pour produire de l'électricité aux heures de pointe. L'Etablissement public EPIDOR pointe les Impacts sur le ruisseau de la Cascade (réservoir biologique), sur la retenue du Chastang (marnage supplémentaire, destratification thermique, compatibilité, fonction de démodulation), sur la rivière Dordogne (régime thermique, qualité de l'eau) et bien sûr des Impacts sociologiques forts. Il y aurait un impact très négatif sur le long terme au niveau du territoire, local et en aval. L'amplitude des marnages qui augmenterait considérablement, menacerait les rives actuelles du village de Spontour.

### 3) Retombées économiques hypothétiques:

- Au niveau énergétique: il coûte plus d'énergie qu'il ne permet d'en produire (même si on nous dit que la production équivaldrait à un tranche nucléaire... c'est vrai, mais pendant un laps de temps très court... quelques heures par semaine, selon EDF).

- L'économie touristique est actuellement tournée vers le tourisme vert avec un patrimoine naturel préservé (baignade, campings, canoë, pêche...). Ce qui représente 30 Millions d'euros (selon les chiffres des études d'EDF sur le développement touristique dans la vallée de la Dordogne). Les élus locaux (briffés par EDF) comptent sur de l'emploi (mais il faut savoir qu'il ne peut s'agir que d'emplois éphémères le temps des travaux avec localement seulement quelques emplois subalternes chez les sous traitants et finalement très peu de richesse locale).

- les élus comptent également sur une rente (mais compte tenue des investissements celle-ci ne viendrait au mieux que dans 10 à 15 ans: Avant de prendre effet, elle prévoit la déduction du montant des investissements et également du coût de l'énergie nécessaire à remonter l'eau)

### 4) Transport et déperditions:

Un tel aménagement ne pourrait se faire sans reconsidérer le transport de l'électricité et entraînerait la construction de lignes à très haute tension avec d'ailleurs une grande déperdition, et donc une faible efficacité ; Ce qui serait très loin de la philosophie affichée des économies d'énergies et/ou de la limitation des transports d'électricité. A noter que l'électricité viendrait de loin (centrale nucléaire) et repartirait également loin du territoire.

## NOTRE POSITION

**Les associations signataires demandent une réévaluation de ce projet à la lumière des enjeux environnementaux et du contexte nouveau de la transition énergétique. Ce projet n'est en effet justifié que par les conséquences induites de la production électrique d'origine nucléaire (et son incapacité à gérer les pics de consommation qu'elle crée). La transition énergétique offre une opportunité de sortir de ces effets pervers et donc de se dispenser de ce type de grands projets inutiles.**

**Nous demandons l'ouverture d'un dialogue environnemental incluant l'ensemble des acteurs pour rediscuter de l'opportunité d'un tel projet sur la base des nouveaux objectifs de la transition énergétique et de préservation de la biodiversité.**

**Ce dialogue doit être fondé sur la réalisation d'études économiques et environnementales mises à jour (les études datent des années 1980!) et sur la suppression de la reconnaissance de l'utilité publique du projet reconnue à priori dans le SDAGE sans aucun processus de participation effectif préalable.**

**A ce stade il s'agit d'un projet inutile, d'une aberration écologique sans justification énergétique.**

#### **Pour en savoir plus:**

site de l'association RISR (Réfléchir et Informer sur la STEP de Redenat)

<http://www.risr.fr>

Contact Fédération CORREZE environnement: William Mazerm 06 21 91 83 04

